PUBLIE LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE

Annonces :
1ère insertion, la ligne, 10cts.
Insertions subséquentes, 2cts.
Adresses d'affaires, $8 par an.

Adresser toutes lettres, correspondances, etc., à
FERD. ROBIDOUX,
Editeur-propriétaire

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

PUBLIE LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE

Abonnement
Un an.....$1 50
Six mois.....0 75
EN CLUBS
Un an.....$1 00
Six mois.....0 50
PAYABLE D'AVANCE

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE. Shédiac N. B., Mardi 1er Décembre 1891. VOL. XXV.—No. 44

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER,
SHÉDIAC, N. B
18 avril 1877.

Dr L. J. BELLIVAU,
SHÉDIAC, N. B.
Bureau au premier étage de la Franc-maçons' Hall.
Résidence—Hôtel Weldon, où on le trouvera la nuit.

FRED. J. WHITE, M. D., C. M. McGill,
L. R. C. P., London.
Bureau de feu le Dr. Harrison. Résidence chez R. W. Abercromby (en face du bureau.)
SHEDIAC, N. B.
24 oct 88.

Dr ED. T. GAUDET,
BUREAU EN FACE DU COLLÈGE ST-JOSEPH,
MEMRAMCOOK.
Ayant reçu les instruments nécessaires pour les opérations des différentes maladies de l'œil, le Dr Gaudet s'occupera de cette branche d'une manière toute spéciale.—10 déc. 79.

Dr A. A. LEBLANC,
MÉDECIN-CHIRURGIEN,
ARICHAT, — — CAP-BRETON
Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Drs E. H. Leger & H. E. LeBlanc,
MÉDECINS ET CHIRURGIENS,
BOUCTOUCHE, N. B.
Consultation à toute heure du jour et de la nuit. Je serai à l'hôtel Bourque, Pont de Cocagne, tous les jeudis, pour consultations.

Dr. THOS. J. BOURQUE
(ANCIEN BUREAU DU DR. LANDRY)
RICHIBOUCTOU, - - N. B.
Consultation à toute heure du jour et de la nuit.—20 mai 89

A. D. RICHARD, L.L.B.,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
DORCHESTER, - - N.B.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

POIRIER & McCULLY,
AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS.
Bureaux: - - MONCTON et SHÉDIAC.
HON. PASCAL POIRIER, Sénateur. F. A. McCULLY, B. A. L. L. B.

W. A. RUSSELL,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE, COLLECTEUR, ETC
SHÉDIAC, N. B
On collecte les comptes avec expédition et on transige avec ponctualité toute affaire confiée.
27 mars 1882.

EDOUARD GIROUARD,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
MONCTON, N. B.,
Bloc-Record (en haut) vis-à-vis le bureau de poste, Main Street.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Hanington & Teed,
PROCUREURS-AVOCATS,
SOLLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
DORCHESTER, N. B.
HON. DANIEL L. HANINGTON, Q. C., MASINER G. TEED.
19 février 78.

ARTH. N. CHARTERS,
AVOCAT,
BROWN'S BLOCK, — MAIN ST.,
MONCTON, N. B.
Emprunts négociés et comptes collectés.
4 sept. 90

Francis L. Theal,
Pépiniériste et marchand de
Arbres fruitiers & d'ornement, Plantes, Arbustes, &c.
SUSSEX, N. B.
Ces arbres et plantes étant élevés dans notre climat, conviennent mieux à nos cultivateurs que les arbres importés. Ceux qui ne prennent pas ou meurent la première année sont remplacés gratis. Toutes les commandes sont remplies avec ponctualité.—18 sept 89—1a

JACOB H. HEBERT,
SHÉDIAC, N. B.,
FERD. S. CALLANT,
GRANDE DIGUE,
Encanteurs licenciés pour les comtés de Westmorland et de Kent.
Ils se chargent de faire tout encan à la satisfaction des patrons. On peut leur écrire et ils se conviennent de faire les choses raisonnables.

Abonnez-vous au
"Moniteur Acadien"

ADRESSES D'AFFAIRES

UNION HOTEL,
O. S. LÉGÈRE, PROPRIÉTAIRE.
Main Street, Moncton, N. B.
Accommodation de première classe pour les voyageurs. Bonne écurie. Prix modérés.

Dominion Hotel.
P. M. Hébert, Propriétaire,
Memramcook, - - N. B.
Accomodation de première classe pour les voyageurs. Bonne table, bons lits, bonne écurie. Prix modérés.

Z. M. LEGER,
HORLOGER ET BIJOUTIER,
Bloc Victoria, Grand'Rue, MONCTON.
Assortiment varié et complet de Montres, Horloges, Pendules, Bijouteries, etc. Spécialité de lunettes. Réparages exécutés avec soin et ponctualité.
Le tout à bas prix. Une visite respectueusement sollicitée.

Agence d'Assurance Generale
Compagnies d'Assurance contre les Accidents, sur la Vie et contre le Feu représentées
Bureau : Bloc Robinson, Main St., Moncton.
Propriétés de Fermes assurées à bas prix.
J. McC. Snow, Agent.
10 déc. 79.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie, l'Ontario.
Depot au gouvernement federal $100,000

Année	Revenu	Actifs	Assurance en force
1870	$ 9,698 89	$ 6,216 00	$ 321,850 00
1872	10,304 49	12,246 00	675,250 00
1874	30,218 66	33,721 00	856,500 00
1876	38,794 30	81,105 00	1,634,156 00
1878	58,165 63	142,619 00	1,885,311 00
1880	82,326 35	227,424 00	3,051,855 00
1882	163,370 28	427,429 00	5,419,470 00
1884	250,939 98	652,661 00	7,716,901 00
1886	313,000 00	909,189 73	9,603,543 00
1888	393,075 04	1,313,853 23	12,041,914 00
1889	448,900 60	1,488,167 00	13,127,400 00
1890	489,858 30	1,711,686 08	15,810,800 00

Ed. Girouard, Agent.
Boîte 118, Moncton. N. B.

Comme tu es ravissante !

—Eh ! ma bonne amie, dis-moi ton secret. De toutes les jolies femmes que j'ai vues ce printemps, il n'y en a pas une qui ait la mise élégante, pas une seule qui ressemble comme toi à une rose tout fraîchement éclose. Tu me fais envie, je te l'avoue en toute candeur, et tu fais envie à toutes celles de mes connaissances qui t'ont vue avec la ravissante toilette qui te distingue ce printemps. D'où vient donc ta parure ?

—Bien vrai, tu veux le savoir, mignonne Séraphique ? C'est simple comme bon jour. Suffit d'aller chez une modiste de goût, qui se pique d'honneur de recevoir le fin-fin de ce qu'il y a de plus nouveau en fait d'objets de toilette. Ce chapeau qui te pâme d'admiration, ces gants, cette mantille, cette dentelle, ce ruban, ces petits riens qui rehaussent l'éclat du costume, tu peux te les procurer tout comme moi, et à prix modique encore, en allant chez

Mme D. J. Dolson, - Modiste,
Shediac, N. B.

A. M LEGER,
HORLOGER et BIJOUTIER,
SHEDIAC, N. B.
Boutons, loquets, bracelets, Epinglettes, pendants d'oreilles, Lunettes, &c.

AVIS.

Je désire annoncer au public que personne n'est autorisé à vendre des remèdes pour moi et en mon nom, et le quelqu'un qui se donne pour mon agent trompe indignement le public.
DR. F. CARLTON
Moncton, 18 octobre 1890.

FACTERIE DE CHAUSSURES DE SACKVILLE.
Depuis que j'ai adopté le système de marquer mon nom sur TOUTES mes Chaussures, je m'aperçois que les commandes augmentent rapidement. A ceux qui ont besoin de Chaussures, je dirai : Essayez les miennes, et assurez-vous que mon nom soit au complet sur le fond de chaque paire.
ABNER SMITH.
20 nov. 90

AVIS.

Tous ceux qui me sont endettés sont par le présent requis de payer leurs comptes d'ici au 15 décembre. Après cette date un magistrat sera chargé de faire la perception des comptes non règlés.
L. J. BELLIVAU, M. D.
Shédiac, 2 novembre 1891.—

VENTE A
GRAND SACRIFICE!
A moins qu'au prix coutant.
Le soussigné, tant sur le point de se retirer des affaires, vendra au prix coûtant, et dans bien des cas à meilleur marché que le prix coûtant, à partir de lundi 22 juin courant, son assortiment de marchandises sèches, épiceries etc. Désirant vendre jusqu'à l'épuisement complet de ses marchandises, cette vente offre aux acheteurs des avantages incalculables.
Conditions, argent comptant.
Venez voir et examiner, et vous achèterez à meilleur marché que le grand marché ce dont vous pouvez avoir besoin en fait de marchandises sèches et groceries.
Edouard Sonier.
College Bridge, 17 juin 1891.—2c

GRANDE
REDUCTION
D'ICI LE 1er DEC.
--SUR--
Drap à Manteaux,
Etoffe à Robes,
Pardessus faits,
Casques et Chemises.
C. R. POIRIER.

A Vendre ou a Louer.
Une maison à trois étages, connue sous le nom de "Rogersville House", en face de la Station de Rogersville, est à vendre ou à louer, en tout ou en partie. Elle comprend un magasin, salle d'échantillons et deux autres appartements, au premier étage, avec réfectoire et cuisine adjoints. Il y a cinq chambres au second étage et deux au grenier de la cuisine. Le troisième étage comprend 6 chambres à coucher. Il y a aussi une bonne cour et des dépendances qui en font un établissement fort spacieux et commode.
Pour plus de détails s'adresser à Michel Vautour, propriétaire, St-Louis, ou à son remplaçant, M. François McCall, Rogersville.
Il y a aussi plusieurs propriétés à vendre dans Rogersville, que l'on peut se procurer à des conditions faciles, en s'adressant sur les lieux.

J. C. VAUTOUR,
MARCHAND DE NOUVEAUTES
GROCERIES, PROVISIONS,
FERRONNERIES, ETC
RICHIBOUCTOU, N. B.
Assortiment toujours au complet. Importations quotidiennes. Vend à grand marché Pratiques servies avec ponctualité et exactitude. Le public acheteur trouvera son profit à venir examiner les marchandises et s'informer le prix.

CHAUSSURES ! CHAUSSURES !
Je viens d'acheter, des manufactures de Québec, un stock de banqueroute de $6,000, je suis en position de donner des avantages comme il n'en a jamais été offert à Moncton.
Voici les prix de quelques-uns des articles: examinez-les, ami lecteur :
Broganes pour hommes.....50cts
Bals " 75cts
" pour femmes 75cts
Et toutes mes autres espèces de Chaussures sont à l'avenant !
Faites-moi l'honneur et à vous-même la justice de venir voir! Vous aurez des bargaines comme vous n'en avez jamais eu.
J'ai acheté cet immense stock à des prix ridiculement bas, et les chaussures ont été manufacturées pour cette année.
Et par manière de remercement pour le public qui m'honore de son patronage je me propose de faire profiter mes pratiques du bas prix.
JOS. J. BOURGEOIS,
239 MAIN STREET, — MONCTON.
Première porte à l'est du marché.

DICKIE FRERES,
COMMERÇANTS DE
Marchandises Générales
MAGASIN CI-DEVANT OCCUPÉ PAR JOHN CALDER,
Grand'Rue, - Shediac.

Abonnez-vous sans délai au *Moniteur Acadien.*

A TRAVERS LE MONDE

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE.

—Un écho aussi lointain que parfumé de romantisme nous arrive de Roumanie.

—Assurément, vous n'avez pas été sans entendre parler des amours "genre conte de fée" du jeune héritier au trône Roumain avec Mlle Vacaresco. Mais comme celle-ci, à qui le prince a engagé sa foi, fort sérieusement il paraîtrait, est une humble malgré sa fortune en comparaison de son fiancé sur qui plane une couronne royale ; la constitution s'opposant au mariage des deux jeunes gens, on put pour un temps croire à l'anéantissement de ce roman. Néanmoins, vous vous rappelez qu'il y a quelques mois cette amourette produisit une sensation considérable dans les grands cercles politiques européens, et on allait peut-être l'oublier, si le hasard qui parfois se plaît à dévoiler la vérité, ne venait de jeter sur elle un nouveau jour.

En quelques mots, voici les faits tels qu'ils nous arrivent d'Europe. Il paraîtrait que sitôt que la passion du prince pour Mlle Vacaresco fut rendue publique, des courtisans plus royalistes que le roi et pour cause, firent tous leurs efforts dans le but d'empêcher le mariage du futur monarque.

Sans scrupule, ils fabriquèrent à l'insu des parties fausses dépêches et fausses lettres, agissant avec un sans honte remarquable ; si bien, que l'éloignement aidant, des deux côtés l'amour allait peut-être faire place à un sentiment moins doux, quand ainsi que je viens de vous le dire, le hasard a par une rencontre remis les deux non vulgaires fiancés dans les meilleurs termes.

On croirait presque entendre un conte de grand'mère quand le reportage s'en mêlant les détails de cette aventure se multiplient.

Ainsi, le prince chassait, lorsque l'autre jour, passant près d'un château qu'habite un vieil ami de la famille de sa fiancée, l'heureuse idée d'y entrer lui vint. Le maître du logis, en homme d'honneur, fait un accueil aussi froid que poli à son prince, et une explication s'en suit. Passant sur les détails, on en arrive à dévoiler le complot et peu de moments après, "tout comme si cela se passait sur une scène," Mlle Vacaresco rayonnante de beauté et les larmes aux yeux apporte la preuve de la fidélité des deux amants. La reine mère apprit alors avec bonheur la joie de son fils, et de son lit de douleur où la retient une maladie non étrangère aux chagrins que provoquèrent chez elle des calomnies sans nom à propos de la passion de son enfant, elle bénit les fiancés.

Donc, il est maintenant certain que le prince renonce à la couronne, au sceptre, aux honneurs pour un baiser de sa mie, qui soit dit en passant n'est pas la première venue. Poète d'une subtilité toute féminine elle a écrit de fort beaux vers français, et ce n'est pas pour rien qu'elle compte au nombre des lauréats de l'académie française.

Vous le voyez, l'amour triomphe dans toute sa beauté idyllique, et c'est vraiment une consolation que de penser qu'en notre XIXe siècle si réaliste, il est encore de sincères serments d'amour. Pourrait-on en douter quand on voit un prince abdiquer la couronne de ses pères pour s'incliner devant cette triologie magique de la beauté, de l'amour et de la bonté personnifiés ; ce qui est certes la plus belle et la plus enviable des couronnes qu'une tête puisse porter en ce monde.

La fin de tout ceci se dévine aisément, un beau jour, lançant de blancs panaches de fumée vers le ciel azuré, une locomotive toute fleurie entraînera au loin l'heureux couple, vers l'horizon où doit briller la lune de miel. Espérons que la grande machine soufflante se conduise bien en cette circonstance, car prendre le train devient une affaire sérieuse depuis quelque temps, les accidents se multipliant dans une proportion vraiment effrayante.

Combien en effet ne sont-ils pas déjà, ceux qui pensant prendre un train de *plaisir* marchaient à la mort, certes, de pareils exemples doivent donner à méditer aux bons vivants.

La question des déraillements "sur voie ferrée s'entend," se discute actuellement un peu partout, comme de juste, les accidants se produisant tantôt ici, tantôt là. Pour ne parler que de la France, une opinion frappante semble y prévaloir, la voici dans tout ce qu'elle a de monstrueusement égoïste. Il ressortirait des enquêtes faites, qu'en plusieurs cas fort graves, les malheurs doivent être imputés aux mécaniciens, qui pour se débarrasser de l'existence les auraient provoqués, sans nul souci des existences qu'ils sacrifiaient dans un moment d'aveugle et égoïste folie.

L'horreur d'une telle conduite ne se discute pas et si ces misérables pouvaient être punis par la justice humaine, on se demande quelle peine pourrait leur être infligée. En tout cas, c'est surtout aux compagnies, et peut-être un peu aux voyageurs à l'œil et le bon pour employer une expression populaire.

Je voudrais bien, chers lecteurs, vous entretenir de divers autres sujets, mais il me faut me limiter et je les réserve pour la prochaine chronique.

Pourtant, avant de terminer, me souvenant d'une grande polémique littéraire occupe en ce moment Paris, discutant sur toutes ses faces la question de la lecture des bons et mauvais livres, je vous parlerai si vous me le permettez. d'un ouvrage que je désire vous signaler en ami, et qui je l'espère vous captivera agréablement pendant quelques heures durant les longues soirées d'hiver qui s'approchent.

Je mentionnerai aussi son auteur, qui faisant taire pour cette fois sa modestie, me pardonnera l'hommage que je tiens à lui faire publiquement.

J'ai nommé monsieur Louis Tesson et son IDYLLE ACADIENNE qui va paraître sous peu. Bien que n'ayant pas encore eu le plaisir de lire cette œuvre, par avance, je vous la recommande d'une façon toute spéciale, sûr qu'elle vous intéressera vivement. Le "*Sang Noir* et *Un amour sous les frimas*," du même auteur sont là pour justifier mes prévisions, celles du public ; sans vous parler de leur écrivain que j'ai l'honneur de connaître personnellement. Loin de moi l'idée de vous présenter ici Monsieur Tesson, déjà fort connu des lecteurs canadiens, qui j'en suis persuadé ont déjà en grand nombre savouré le charme de son style aussi passionné que clair, dans les deux romans que j'ai cités.

Si je vous parle de l'auteur du *Sang Noir*, c'est parce que ses œuvres sont saines et intéressantes d'un bout à l'auvre et que je vous invite à les lire. Par moments il vous arrivera de souffrir avec la belle créole Eva, puis l'Espérance renaîtra dans les cœurs des jeunes lecteurs, et enfin une mélancolie non sans charme vous saisira quand vous fermerez à la dernière page, le sang noir pour ne parler que de ce roman.

Sans doute, vous trouverez peut-être à redire à quelques pages, l'auteur a trop d'esprit pour ne pas le comprendre lui-même, mais quelle est l'œuvre parfaite ? L'essentiel dans les ouvrages de monsieur Tesson, c'est leur bonté un peu naïve, qui permet de les mettre dans les mains de tous. En un mot, ce sont de bons livres. Lisez les et vous ne vous en repentirez pas, loin de là ; vous les relirez.

LOUIS D'ORNANO.

Sackville, N. B.,
23 novembre 1891.

ETATS-UNIS.

Insultes aux Catholiques.

Du *Travailleur*, de Worcester :

Un homme qui doit se mordre les pouces d'avoir dit tout haut ce qu'il pense des catholiques de l'Italie et du Souverain Pontife, c'est M. Benjamin Butterworth, le secrétaire du comité de la prochaine Exposition Universelle à Chicago. Dans un discours qu'il prononçait, le 5 courant, devant le *Standard Club*, à Chicago, ce monsieur s'est permis de lancer cette affreuse boutade :

"Si l'Italie m'appartenait, j'inviterais toute l'Amérique à un encan où j'offrirais en vente 10,000 crucifix et 10,000 madones avec en plus 1,000 églises, et j'emploierais le produit des enchères à construire des écoles à leur place. La puissance du faible vieillard—j'en parle avec autant de respect que possible—s'en va en diminuant."

M. Butterworth n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il avait trop parlé. Les catholiques de Chicago et, en réalité, de tout l'Illinois ont protesté contre ce langage insultant et appliqué au représentant officiel des Etats-Unis les épithètes qui lui conviennent. Mais le célèbre congressman de Ohio n'a pas paru beaucoup s'en préoccuper. Il s'est contenté d'adresser au *Chicago Times* ce qu'il appelle "une justification", mais ce qui n'est au fond qu'une répétition de ses sarcasmes grossiers à l'adresse des institutions catholiques de l'Italie.

"Si les catholiques veulent à tout prix, dit-il, faire une esclandre à propos de mes paroles, je ne puis pas les en empêcher, mais ils doivent se rappeler que les jours de l'Inquisition sont passés et que refuse absolument de me laisser mettre sur le chevalet !"

Se fût-il borné à une explication pure et simple qu'on aurait pu jusqu'à un certain point l'excuser, mais ayant joint la provocation à l'insulte, nous demandons avec nos confrères catholiques des Etats-Unis, qu'il soit démis de ses fonctions de secrétaire du comité de l'exposition.

Un homme qui ne sait pas imposer silence à ses préjugés religieux n'est pas digne de représenter les millions de catholiques des Etats-Unis et la conservation de son titre de représentant officiel des Etats-Unis auprès des puissances étrangères, ne pourrait que compromettre le succès de l'exposition, du moins quant à ce qui concerne la participation des pays catholiques de l'Europe.

UN TRISTE FAIT.

Une pénible nouvelle nous arrive de Fitchburg, dit le *Travailleur*.

Le 4 novembre, c'est-à-dire immédiatement après les élections générales de cet Etat, quatre pères de famille canadiens-français nommés Mathias Allaire, David Nadeau, Xavier Poulin et Frank Robert, furent arrêtés, à la demande du bureau des Commissaires des écoles publiques, sous l'inculpation d'envoyer leurs enfants à une école qui ne satisfait pas aux exigences de la loi scolaire de 1890.

Cette école dont on se plaint a été établie, il y a un peu plus d'un an, dans la nouvelle paroisse canadienne de Fitchburg et est exclusivement fréquentée par les enfants de nos compatriotes. Il paraîtrait que l'institution a été inspectée plusieurs fois par des envoyés spéciaux des commissaires auxquels cette fondation a paru porter ombrage dès le commencement, et que l'inspection a révélé chaque fois que l'instruction donnée dans la dite institution n'équivalait pas à celle fournie par des écoles publiques et était même insuffisante aux yeux de la loi. Les commissaires insinuent que M. le curé de la paroisse a promis à maintes reprises de modifier le mode d'enseignement selon les exigences des statuts de l'Etat, mais ces promesses n'ont pas été tenues, disent-ils. De là la poursuite.

Les accusés ont plaidé non coupables et ont comparu, samedi dernier, devant le magistrat de la Cour de Police à Fitchburg. Nous avons le chagrin d'apprendre à nos lecteurs qu'ils ont été condamnés chacun à payer l'amende imposée par la loi—$10—les accusations portées contre eux ayant été clairement prouvées.

Nous publierons dans notre prochain numéro le texte du jugement prononcé par le Juge Haydn dans cette affaire. C'est une pièce de la plus haute importance pour tous les centres canadiens possédant des écoles paroissiales.

Malgré cette condamnation, nous avons peine à croire que les Canadiens de Fitchburg et particulièrement M. le curé de la paroisse de St-Joseph, soient réellement en faute, car nous ne concevons pas qu'ils aient pu délibérément se mettre en contravention avec la loi.

Nous aurons probablement d'intéressants détails à communiquer à ce sujet à nos lecteurs dans quelques jours.

AU JOUR LE JOUR.

UNE FAMILLE ASPHYXIÉE—Un drame terrible a mis en émoi le hameau de la Courneuve, près d'Aubervilliers, France.

Au numéro 20 de la rue de Bondy habitait, dans une petite maison maraîchère, un propriétaire cultivateur, M. Ernest Magnien, âgé de quarante deux ans, avec sa famille, composée de sa femme et de trois enfants : Jules, âgé de dix sept ans, Ernestine, âgée de quinze ans, et Louis, un bambin de trois ans.

La mère de M. Magnien était venue dimanche passer la journée chez le cultivateur. Après avoir dîné très joyeusement en famille, Mme Magnien mère, quitta les lieux vers dix dix heures, puis tout le monde monta se coucher.

M. Magnien, sa femme et les deux plus jeunes enfants dormaient dans un appartement compasé de deux pièces au premier étage, tandis que Jules avait sa chambre a l'étage au-dessus.

Dans la chambre occupée par les parents se trouvait un poêle mobile brûlant nuit et jour pendant la saison froide, et pour que tout l'appartement soit chauffé, la porte de communication qui sépare les deux pièces restait ouverte durant la nuit.

Lundi matin, les domestiques de la ferme arrivant à leur travail, ne voyant pas, comme ils avaient l'habitude de le faire, le patron descendre à cinq heures, crurent qu'il dormait encore, et l'un d'eux alla frapper chez Jules Magnien pour le prier de réveiller son père.

Le jeune homme s'habilla et descendit. Mais à peine eut-il ouvert la porte de la chambre paternelle, qu'une forte odeur d'acide carbonique le prit à la gorge ; il fit quelques pas en avant et aperçut sur le lit son